



RÉSIDENCE DU GÉNÉRAL Gustave Pedoya

EHPAD de La Bastide de Sérrou



LIVRET D'ACCUEIL



23 chemin de Couronnes
09240 La Bastide de Sérrou
05 61 64 51 88
direction.ehpad-ssiad@ehpadpedoya.fr
www.ehpadpedoya.fr



SAB
Société Aubert Benoit

Plomberie Electricité

Chauffage Installation poêle à bois, à granulé

Dépannage Entretien chaudières toutes énergies

Chaudière bois, granulé, gaz et fioul

Isolation des combles Assainissement

Installation chauffe-eau solaire

Climatisation et pompe à chaleur Couverture zinguerie

Installation Photovoltaïque

Ramonage Isolation extérieure ITE

05 61 66 54 89

La vexane 09310 Sinsat
societeaubertbenoit@gmail.com

SIRET : 841 534 845 00018

AMBULANCES ENSALES

TAXIS
conventionnés

Numéro Vert
0800 770385



05 61 64 17 47

St. Paul de Jarrat 09000 - FOIX

Transport de personnes à mobilité réduite



Notaire

Votre notaire de proximité est à votre service pour vous conseiller

N'hésitez pas à le consulter



GARAGE LATORRE

06 88 81 24 66
t.lat@club-internet.fr
La mollé 09240 Cadarcet



Medical Lafayette Le bien-vivre pour tous

34 boulevard Frédéric Arnaud - 05 61 64 42 53
medicallafayettestgirons@orange.fr

54 Rue Villefranche - 05 61 66 02 53
claustrés2@wanadoo.fr

09200 SAINT-GIRONS

TUTTI FRUITS
Spécialiste de fruits et légumes

Patrick, Damien BOINEAU
30, Avenue Aristide Bergès
09200 SAINT-GIRONS
tuttiboineau@gmail.com
05 61 76 08 00 - 05 61 76 08 02



Le p'tit ramoneur Ariégeois
Ramoneur - fumiste

RAMONAGE Ramoneur diplômé

Poêle et insert bois, Gaz-Fioul Débistrage
Cheminée ouverte Teste d'étanchéité
Poêle à granulés Intervention d'urgence (après sinistre)

Rue de la Gare
09420 Castelnau-Durban **06 74 19 77 04**
leptitramoneurariegeois@orange.fr



Optic 2000

6 Avenue François Camel
09200 Saint-Girons
05 61 04 49 14
saintgirons@optic2000.com

Mot de la directrice

Mesdames, Messieurs, Bienvenue,

Au nom de tout l'équipe de la Résidence EHPAD Gustave Pédoya, je suis heureuse de vous présenter l'établissement du Séronais qui a pour mission d'accompagner nos aînés.

Accompagnée par les membres du conseil d'administration, mon aspiration est de faire de la Résidence Gustave Pédoya une maison où il fait bon de vivre et dans laquelle les résidents, familles et proches puissent se sentir chez eux.

Avec l'ensemble de l'équipe nous œuvrons chaque jour, pour garantir un accompagnement qui repose sur des valeurs qui nous sont chères ; A savoir un accompagnement respectueux des choix et des envies de chaque habitant et la personnalisation de leur accompagnement afin de maintenir le plus longtemps possible l'autonomie et ce dans le cadre d'une culture commune de la bientraitance.

Avant de vous laisser poursuivre votre lecture, je tiens à vous informer que nous sommes à votre écoute pour répondre à vos questions.

Chaleureusement

-Vanessa Estève-

Mot de la présidente du CONSEIL DE VIE SOCIALE

Je suis entrée dans cet établissement en 2017. J'ai eu la chance d'être très bien reçue par l'équipe et les résidents. Très rapidement, mon souhait a été de me rendre utile et j'ai proposé de mettre la table. Cette activité m'a aidée à garder mon autonomie et de poursuivre les tâches que j'avais l'habitude de faire à la maison. C'est avec plaisir, qu'aujourd'hui je continue en aidant l'équipe.

Présentation

Historique de l'EHPAD

L'établissement a été ouvert le 2 novembre 1976 par le Centre Communal d'Action Sociale de LA BASTIDE DE SEROU en ARIEGE, en tant que Foyer logement. Face au vieillissement de la population et à l'augmentation de la dépendance, la structure est entrée dans une première phase de médicalisation en 1990. La transformation de la structure en EHPAD en 2002 a été l'un des leviers d'une série d'aménagements tant structurels que managériaux, médicaux et sociaux. En 2007, la construction d'un secteur protégé pouvant accueillir quinze personnes présentant des troubles du comportement est venue augmenter la capacité d'accueil de la résidence, ainsi que l'équipe de professionnels : Le « Pavillon Fleuri » a ainsi ouvert ses portes en 2008. De 2008 à 2012, des travaux ont été réalisés afin d'adapter les logements aux personnes en situation de handicap. En décembre 2010, le renforcement de l'accompagnement thérapeutique s'est traduit par l'ouverture d'un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés, le PASA. Enfin dès 2015, des travaux de rénovation ont été entrepris.

Situation géographique

Situé dans le département de l'Ariège, la commune de La Bastide de Sérou compte 960 habitants, elle est située à 406 mètres d'altitude. Elle est située à 15 km de Foix et à 20 km de St Giron.

La commune fait partie du parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises.

Le paysage semi-montagneux est constitué

par les sommets du piémont Pyrénéen, ce qui donne au territoire un environnement de qualité.

La résidence se trouve à 5 min à pied du centre du village. La vue est totalement ouverte sur le massif pyrénéen d'un côté et sur la campagne séronnaise par l'autre versant.





Le cadre de vie : L'EHPAD est composé de deux unités

Le secteur classique accueille 50 résidents. Il est composé de :

- Différents types de logements : 7 logements F1, 34 logements F1 BIS et 5 logements doubles. Plusieurs logements sont équipés de rail au plafond afin de sécuriser les transferts des résidents en grande perte d'autonomie.
- Salle de restauration
- Petits salons
- Un jardin aménagé avec salons de jardin, tonnelles, potager, parcours de santé

Ces trois lieux constituent des éléments clés pour faciliter la rencontre.

Le secteur protégé, nommé « pavillon fleuri ». C'est une unité spécifique qui accueille 15 résidents présentant des troubles du comportement ainsi qu'une perte d'autonomie cognitive. L'unité est composée :

- 15 logements de type F1 BIS, répartis sur 3 ailes
- Une pièce de vie au centre
- Une salle de détente
- Un jardin privatisé et protégé

Les logements sont tous équipés de lits médicalisés et de mobiliers. Le logement est un lieu privatif ; le résident peut l'aménager à sa guise.

A l'entrée de l'établissement, se trouve le salon de coiffure et d'esthétique.

Nos Valeurs

Les valeurs inscrites dans l'histoire et l'évolution de l'établissement :

Respect, tolérance, neutralité, bienveillance et honnêteté entre les professionnels sont des valeurs fondamentales afin de garantir

- Le bien-être, la dignité et le libre-choix des résidents
- La bienveillance, l'empathie, la solidarité, le respect mutuel, l'Humanité, l'acceptation de la différence, la compréhension de l'autre en excluant tout jugement moral, la reconnaissance pour favoriser une image positive de la personne.

Les missions

L'EHPAD est un lieu de soin et de vie.

La mission première est d'accueillir des personnes de 60 ans ou plus, polypathologiques dont la perte d'autonomie physique et/ou psychologique nécessite un accompagnement.

L'accompagnement des résidents est centré sur : la santé physique et psychologique, la vie sociale et les actes de la vie quotidienne (hôtellerie, restauration, blanchisserie). Il se traduit par une prise en soin globale et individuelle des résidents afin de répondre au mieux à leurs besoins et à leurs habitudes de vie en favorisant le maintien de leur autonomie.

Au regard de la loi du 2/01/2002, un projet d'accompagnement personnalisé est proposé à chaque résident. Cette démarche dynamique de co-construction entre l'usager / son entourage et l'équipe pluridisciplinaire de professionnels prend en compte les habitudes de vie, les besoins spécifiques, et met en perspective les attentes du nouvel usager avec le fonctionnement de l'établissement. L'accompagnement est alors personnalisé et individualisé, ce qui lui permet un confort de vie optimisé.

Les proches des résidents ont une place importante dans l'accompagnement des résidents. L'équipe veille à recueillir leurs attentes et à leur garantir des espaces d'écoute et de parole.



Les acteurs qui gravitent autour du résident et des familles

LES ACTEURS DU SOIN

(salarié et intervenants extérieurs)

>**Aide-soignant et infirmier** : Prodigent les soins propres (hygiène, confort, prévention) et prescrits.

>**Un médecin coordinateur** :

Est chargé de la coordination des soins sous l'autorité administrative du Directeur de l'Etablissement.

Ses missions et son rôle sont définis par le Décret N°2011-2012 du septembre 2011 :

- Evaluer et valider la dépendance des résidents, ainsi que leurs besoins en soin,
- Elaborer et concevoir le projet médical de l'établissement avec le concours de l'équipe soignante,
- Veiller à l'application des bonnes pratiques gériatriques et participer à l'évaluation de la qualité des soins,
- Donner un avis médical sur les dossiers d'admission,
- Identifier les risques pour la santé publique et veiller aux mesures utiles à la prévention,
- Surveillance et prise en charge des risques,
- Connaître le dossier médical des résidents et de décider avec l'équipe médicale de leur adaptation à l'une ou l'autre partie de l'établissement pour l'optimisation de leurs soins,
- Réaliser des prescriptions médicales ou de coordonner les actions en cas de situation d'urgence ou de risque vital.

L'information médicale : Le médecin coordonnateur et le personnel soignant ne transmettent pas d'informations médicales (diagnostic, pronostic) aux proches des résidents. La famille ou les proches s'ils le souhaitent, peuvent se rapprocher du médecin traitant en accord avec le souhait de la personne concernée.

Prise en charge de la douleur et soins palliatifs :

Des formations spécifiques sont suivies chaque année par les équipes soignantes. Une convention avec le réseau DAC09 propose des actions permettant de soulager la douleur, d'améliorer le confort et la qualité de vie, d'apaiser les souffrances psychiques, physiques d'une personne atteinte d'une maladie grave et irréversible.

>**Le psychologue**

Le psychologue a pour mission, de participer à l'amélioration et au suivi des projets d'accompagnement personnalisé en collaboration avec l'ensemble des professionnels et de développer une culture de la bientraitance.

Il participe également à l'amélioration de la démarche qualité en matière d'accompagnement des usagers (soutien psychologique, ateliers cognitifs, évaluations), de leurs familles (rencontres, échanges, réunions) et du personnel soignant (entretiens individuels, formations).

Le petit mot du psychologue :

Mon rôle est de contribuer avec bienveillance au bien-être physique, psychique et social des personnes accueillies et de leurs familles. Un espace d'écoute est proposé à chaque résident et à ses proches afin de traverser au

mieux ce changement de vie qui est l'entrée en institution. « L'un des privilèges de la vieillesse c'est d'avoir, outre son âge, tous les âges. Victor Hugo »

>Le Pôle d'Activité de Soins Adapté (PASA)

Dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, c'est un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées, durant la journée, des activités sociales et thérapeutiques pour les résidents ayant des troubles cognitifs et/ou des troubles du comportement légers à modérés. L'objectif est de retarder l'aggravation des troubles liés à la pathologie.

>Les partenaires institutionnels

Une diététicienne : Dans le cadre du plan d'équilibre d'alimentaire, les fiches-menus sont élaborées par la diététicienne qui intervient mensuellement dans l'établissement. Elle rencontre individuellement les personnes lors de leur arrivée, de façon ponctuelle sur leur demande ou dans le cadre de la mise en place de régimes alimentaires spécifiques sur demande de l'équipe médicale. Lors de ses visites, elle prépare les menus avec la responsable du service hôtelier et les propose aux usagers sous la forme d'une « commission-menu ».

Une orthophoniste : Intervient dans le cadre de la rééducation des troubles aphasiques et pour prévenir les troubles de la déglutition sur prescription médicale.

Médecins traitants de la maison de santé du Séronais : Assurent le suivi médical des résidents

Kinésithérapeutes : Dispensent des soins de rééducation et de réadaptation sur prescription médicale. Ils exercent leur fonction pour soulager, rééduquer, prévenir ou retrouver les capacités physiques et fonctionnelles des résidents.

Pharmacie Lafayette de St Girons : Elle assure la préparation des traitements selon un cycle de 7 jours avec le système « Medissimo » afin de garantir la sécurité du parcours du médicament.

Pédicure : Il réalise des actes de soins qui concernent la peau et les ongles du pied. Il contribue au maintien de l'autonomie, et à la prévention des chutes des personnes âgées.

L'Unité Mobile Gériatrique (UMG) : Elle intervient à la demande du médecin traitant pour procéder à des évaluations cognitives et comportementales.

L'HAD : Le Service d'Hospitalisation à Domicile intervient très ponctuellement, notamment lors de traitements strictement hospitaliers ou pour des actes de soins très techniques. L'organisation actuelle est beaucoup plus performante et réactive que précédemment.

Les Hôpitaux

Les relations de l'établissement avec les deux centres hospitaliers CHAC et CHIVA s'inscrivent dans le cadre du plan bleu, des hospitalisations, des consultations et suivis et de l'accueil des usagers.



LES ACTEURS DU CADRE DE VIE hôtellerie, blanchisserie et restauration

Ils assurent l'entretien de l'environnement, le service de restauration, l'entretien du linge. Les repas sont élaborés sur place, en cuisine autonome, au quotidien. Les chefs cuisiniers confectionnent les repas en privilégiant les produits bio, locaux et labélisés (LOI EGALIM), dans le respect de la sécurité alimentaire et des normes HACCP. Des textures modifiées sont proposées pour prévenir les troubles de la déglutition et la dénutrition.

Le petit mot des chefs cuisiniers :

Nous confectionnons les repas le jour pour le jour. Nous veillons à régaler les papilles des résidents et de leurs proches en confectionnant des plats traditionnels.

Nous participons à la commission menu afin de recueillir les envies des résidents.

LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

>L'animatrice

Elle participe de façon active à l'élaboration du projet de vie individualisé des usagers. Afin de structurer les temps et les espaces autour de la rencontre, le planning des animations et des ateliers est révisé chaque mois en équipe et avec la directrice. Il prend en compte



les intervenants extérieurs, les animations festives, les événements calendaires

Le petit mot de l'animatrice :

L'animation est un moment de partage autour de différentes activités afin que les résidents et leur proche puissent maintenir le lien social et prévenir l'isolement.

>Les bénévoles

Le bénévolat est également un outil d'accompagnement non négligeable. Les bénévoles apportent leurs connaissances dans leur domaine d'intervention : chant, danse, décoration, couture, visites relationnelles, accompagnement lors des sorties.

LES SERVICES SUPPORTS

(administratif, direction, technique)

>Le service administratif

Il se situe à l'accueil de l'établissement et est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

L'équipe se compose de :

une assistante administrative : elle effectue les tâches administratives courantes.

une assistante comptable et administration générale: elle gère l'ensemble du secrétariat lié aux usagers ainsi que la comptabilité. Elle est chargée également d'établir une relation de confiance avec les résidents et les familles et les aide dans l'instruction des dossiers

administratifs.

Une assistante en ressources humaines : elle a en charge ce qui concerne le personnel

>**Le service technique** est composé de deux agents qualifiés à temps complet, ce service est principalement chargé de travaux de maintenance, de petites réparations et de « travaux en régie ».

>Le Pôle de Direction

La directrice responsable des budgets, des ressources humaines, de la sécurité, de la maintenance des bâtiments, de la protection des résidents et du personnel. Elle recherche une amélioration constante des relations avec les partenaires institutionnels.

La Cadre de Santé : Sa mission première est sa collaboration avec le médecin coordinateur dans la mise en œuvre du projet de soins. Elle anime et coordonne les activités médico-sociales de l'établissement. Elle assure l'encadrement de proximité de l'équipe du soin et du cadre de vie. Elle est le lien entre les professionnels de santé du secteur et l'institution. Elle s'occupe des entrées dans l'établissement. Elle est un

soutien technique du directeur.

Le petit mot de la cadre de santé :

Soucieuse de votre bien-être, j'ai à cœur de rendre votre vie quotidienne la plus agréable possible au sein de votre nouveau lieu de vie. Je suis à votre disposition pour améliorer votre accompagnement.

La Responsable administrative et ressources humaines : Elle seconde la directrice en sa qualité de rédacteur. Elle assure l'encadrement de proximité du service administratif.

Le petit mot de la responsable administrative et RH :

*Madame, Monsieur,
Devenir résident en Ehpad, n'est pas une chose aisée, et même préparé, c'est un changement important dans une vie. Aussi, soyez assurés que vous pouvez compter sur nous, personnel et administrateurs, pour vous accompagner à chaque étape de votre intégration, et tout au long de votre vie à nos côtés.*

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,



Les instances institutionnelles : Favorise la participation des résidents



Le Conseil de Vie Sociale est une instance représentative des usagers : trois réunions par an permettent de diffuser des informations sur le fonctionnement, les tarifs, les projets en cours. Il est également un moment d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des usagers. Cet espace est l'occasion de prendre en compte leurs demandes, leurs propositions et d'être à l'écoute de leurs projets collectifs ou individuels.

Commission Copil qualité : Elle se réunit pour mener des réflexions dans le cadre de la qualité de l'accompagnement des résidents et des prestations proposées. Les représentants des résidents et des familles y participent

Commissions Animation : Elle coordonne l'ensemble des animations proposées aux résidents et à leurs proches.

Modalités d'admission

Le futur résident ou son proche doit remettre le dossier d'admission complet au service administratif de l'établissement.

Pièces à fournir :

- Dossier administratif de pré-admission
- Dossier médical (rempli par un médecin)

Les membres de la commission d'admission étudient les demandes. L'objectif est de déterminer si notre établissement peut répondre à tous les besoins du demandeur et de chercher son consentement.

Une priorité est donnée aux usagers du Canton, soit domiciliés, soit dans le cadre d'un rapprochement familial.

Si la demande est recevable, le dossier est inscrit sur liste d'attente. L'admission est prononcée par la direction après

concertation avec les membres de la commission d'admission et une date d'entrée est fixée. Après cette étape, le cadre de santé rencontre le résident et/ou ses proches afin de compléter le recueil de données du futur résident pour mieux le connaître et optimiser son accueil, puis ils sont accueillis par l'adjointe administrative afin de finaliser les démarches.

En amont de l'entrée, nous conseillons les proches d'aménager le logement afin que le futur résident puisse trouver rapidement des repères. Le jour de l'entrée, le résident et ses proches sont accueillis par les professionnels.

Le dossier est à retirer au service administratif de l'EHPAD ou sur internet :

<https://trajectoire.sante-ra.fr>



AVENUE DE LA BARRÉ
37430 CASTELNAU D'ORNON

TÉL: 06 42 48 70 56
ams88430@orange.fr

Antonini Virginie à votre service !

LE SPÉCIALISTE DU CHAUD ET DU FROID

Froid Commercial & Industriel
Climatisation - Pompe à chaleur
Équipement cuisine
Arts de la table
DEVIS - ÉTUDES
INSTALLATION - MAINTENANCE

Z.A. du Pic, 12 rue Henri Fabre - 09100 PAMIER
Tél. 05 34 01 35 36

S.A.S. au capital de 20 000 Euros - SIRET 844 080 581 00016 - APE : 4632A
N° TVA : FR 47 844 680 991

1, rue du 19 Mars 1962 - Z.I. LABARRE - 09000 FOIX
Tél. 05 61 65 45 41
Télécopie 05 61 02 79 26
Adresse Internet : rumeauviandes@gmail.com

Eulalie Tacca
POMPES FUNÈBRES
CHAMBRE FUNÉRAIRE

24h/24 - 7j/7

22 RUE DU MOURET
09290 LE MAS D'AZIL
05 61 69 72 62

ROUTE DE SAINT-GROIS
09240 LA BASTIDE DE SÉROU
05 61 05 23 20

TACCAEULALIE@ORANGE.FR